

Agent saisonnier **CAMPING MUNICIPAL**

CONTEXTE :

La Commune de LAGUIOLE (1260 habitants) recrute pour sa saison estivale, du 15 mai au 30 septembre 2023, un agent d'accueil et d'entretien pour son camping municipal, (58 emplacements nus, un bloc sanitaire et une borne pour camping-cars).

MISSIONS :

Sous l'autorité du régisseur et au sein d'une équipe de 3 agents vous effectuerez l'ensemble des tâches liées au bon fonctionnement du camping municipal :

- Gérer et enregistrer les réservations, les arrivées et les départs des estivants par logiciel
- Accueil physique et téléphonique
- Assurer les encaissements
- Renseigner la clientèle sur les conditions de séjours (tarifs, prestations, disponibilités, services...)
- Placer les estivants
- Faire respecter le règlement intérieur du camping
- Entretien des locaux et des parties communes (bureaux, douches, toilettes., etc.)
- Surveillance de la propreté des espaces du camping
- Respect des règles d'hygiène et des consignes de sécurité
- Respect des notes et des règlements internes.
- Suivre et gérer les situations urgentes et les réclamations afin de les transmettre à l'agent responsable du camping ou aux services communaux compétents,
- Travail le samedi, le dimanche et les jours fériés en roulement avec les deux collègues du camping.

PROFIL RECHERCHÉ :

Sens de l'accueil et du service public, discrétion, grande disponibilité, rigueur, polyvalence (aptitudes à l'accueil et aux travaux d'entretien) - Connaissances de base en informatique (word, excel, internet) - Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe - Pratique de l'anglais appréciée - Une première expérience dans l'accueil et la tenue d'une caisse - Premiers secours civiques apprécié.

LES CONDITIONS D'EXERCICE QUE VOUS DEVEZ CONNAÎTRE :

Recrutement saisonnier – poste à temps non complet (17 H/sem) du lundi 13 juillet 2026 mai au dimanche 23 août 2026.

Cadre d'emplois des adjoints techniques (catégorie C) - Horaires variables haute et basse saison (horaires décalés, travail les week-ends et jours fériés).

RÉMUNÉRATION : Rémunération statutaire - Participation patronale à la protection sociale complémentaire labellisée (mutuelle) - Paiement de l'indemnité de congés payés

Poste basé à Laguiole (12) - à pourvoir à partir du 13 juillet 2026

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter la mairie au 05.65.51.26.30

Pour votre candidature, merci de joindre une lettre de motivation et votre CV,

Candidature à adresser par courrier ou e-mail à l'attention de Monsieur le Maire :

Mairie de Laguiole, 5 Place de la Mairie, 12210 LAGUIOLE

Date limite de réception des candidatures : le 3 juillet 2026